



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E94724

VALABLE JUSQU'AU 11/03/2026

ÉDITÉ LE 08/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/09/2007

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/10/2019
7 000

Raison sociale : ISO-PLATRE

5 LIEU-DIT LE ROUDEAU
23000 SAINT-FIEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUERET B 499 309 516

Siret : 499 309 516 00023

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 6108503

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 123022621

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 123022621

Téléphone : 05 55 89 07 64

Portable : 06 78 13 81 37

Fax :

Site Internet : www.iso-platre-creuse.fr/

E-mail : contact@isoplatre23.fr

Responsabilité légale :
LAVAURE VINCENT PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	27/01/2022
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	27/01/2022
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	02/04/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	27/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	02/04/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	05/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.